Numéro 5

FO COM SIÈGE et ça se voit !

ACTIFS ET RETRAITÉS



UNIS POUR DÉFENDRE NOS RETRAITES

Depuis plus de 20 ans, l'indexation des retraites sur l'évolution des prix a été rarement respectée. Aujourd'hui, les retraités sont de nouveau menacés par deux mesures : la désindexation des pensions et la suppression de l'abattement fiscal de 10 % sur les revenus.

Cela en répétant à l'envi que cet abattement serait destiné à couvrir des frais professionnels, alors qu'il a été instauré sous le gouvernement de Raymond Barre pour rééquilibrer les règles de déduction fiscale entre les salariés, d'une part, et les entreprises et commerçants, d'autre part.

En seulement 15 ans, le non-respect de l'indexation a entraîné pour les retraités une perte de pouvoir d'achat équivalente à au moins cinq mois de pension. Il est donc indécent de leur demander de nouveaux sacrifices.

Les salariés actifs sont confrontés à une inquiétante incertitude quant à leur avenir, avec la menace d'un nouveau système de retraite, par points ou par capitalisation. Or, aucune de ces deux solutions ne répond au problème fondamental du manque de ressources lié à la diminution du nombre de cotisants.

Actifs et retraités doivent s'unir pour défendre le système de retraite par répartition et exiger de nouvelles ressources pour en garantir l'équilibre : contribution sur les dividendes, remise en cause de certaines aides aux entreprises, lutte contre l'optimisation fiscale ou encore impôt sur la fortune. Le principe est clair : les ressources d'aujourd'hui doivent financer les retraites d'aujourd'hui.

UNE NOUVELLE FORCE AU SERVICE DES POSTIERS !

Plus proches du terrain, plus forts pour vous défendre
L'année 2026 marque une étape importante dans l'histoire de notre organisation syndicale.
Face aux bouleversements du dialogue social à La Poste et à la mise en place des nouveaux Comités Sociaux et Économiques (CSE), nous avons fait un choix clair :

UN CONTEXTE PLUS DIFFICILE

La mise en place des CSE s'est accompagnée d'une réduction importante des moyens syndicaux. Face à cette réalité, FO Com PO31 a fait le choix de :

- renforcer son organisation ;
- développer sa présence sur le terrain ;
- être au plus près des agents et de leurs préoccupations ;
- maintenir un syndicalisme libre, indépendant et revendicatif.

Parce que lorsque les moyens diminuent, la détermination doit grandir.

NOTRE ENGAGEMENT RESTE LE MÊME

Défendre :

✓ les emplois
✓ les conditions de travail
✓ le pouvoir d'achat
✓ la santé et la sécurité au travail
✓ les droits des actifs et des retraités.

NOUS ADAPTER POUR MIEUX DÉFENDRE LES SALARIÉS

Le Congrès du 25 juin 2026 a ainsi acté la création de FO Com PO31.
Cette évolution n'est pas un simple changement de nom. C'est la volonté de construire un syndicat :

⇨ Plus cohérent
⇨ Plus visible
⇨ Plus proche de VOUS
⇨ Plus efficace dans la défense des droits des postiers



Chaque jour, nos militants, élus et représentants de proximité portent vos revendications et vous accompagnent dans vos démarches.
Ensemble, poursuivons la construction d'un syndicat fort, solidaire et utile à tous les postiers. Rejoignez-nous !

ACTIFS ET RETRAITÉS : MÊME COMBAT, MÊMES DROITS, MÊME EXIGENCE DE JUSTICE SOCIALE !

FO COM, TOUJOURS LÀ POUR *vous !*

Plusieurs situations dans différentes entités sont en cours de suivi. N'hésitez pas à contacter vos militants FO Com locaux qui connaissent votre métier. Les difficultés, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou humaines, ne doivent pas rester sans solution ! Avec FO Com, vous serez informés en toute transparence des actions menées et des avancées obtenues via une publication régulière.

FO Com 60 rue Vergniaud 75013 PARIS - sec.poste@fo-communication.fr - www.focom-laposte.fr